# REQUÊTE DES FEMMES,

## POUR LEUR ADMISSION AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX;

*A MESSIEURS*

COMPOSANT L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES.



# REQUÊTE DES FEMMES,

*Pour leur admiſſion aux Etats-Généraux ; à Meſſieurs compoſant l'Aſſemblée des Notables.*

Vous êtes aſſemblés, Meſſieurs, pour donner votre avis ſur la meilleure forme à adopter pour la convocation des prochains Etats-Généraux. Une interruption de 175 ans rend preſque impoſſible de ſe conformer abſolument aux derniers. Depuis 1614, le Royaume a changé de face ; quelques Provinces ont ceſſé d'être Françaiſes ; pluſieurs autres ont été conquiſes ou réunies à la Couronne ; le nombre des Bailliages eſt conſidérablement augmenté ; le troiſieme Ordre a acquis une prépondérance, dont l'anarchie féodale l'avoit long-temps privé, & vers laquelle il s'eſt acheminé par degrés. En conſéquence, comme le plus nombreux & le plus utile, il a demandé à jouir de l'avantage que ces deux motifs devoient lui donner. Il a fait

plus, il a désiré d'être divisé en plusieurs Ordres, & ses réclamations ont paru être de quelque poids.

En effet, le Clergé n'a qu'une fonction, celle d'offrir les Sacrifices ; l'unique profession de la Noblesse est celle des Armes ; le Tiers-Etat, au contraire, est composé de Magistrats, de Bourgeois des Villes, de Commerçans & de Propriétaires des campagnes, qui eussent bien voulu former autant de corporations distinctes, ayant des Députés aux Etats-Généraux. Mais plus les demandes sont multipliées, moins on y a d'égard : tel est ordinairement le sort des nombreuses réclamations.

Les Magistrats, long-temps les seuls représentans du Peuple, sont essentiellement partie du Tiers-Etat ; ils ne peuvent donc députer à part ? La même chose doit avoir lieu pour les Bourgeois des Villes. A l'égard des Commerçans & des Propriétaires des campagnes, au premier abord leur demande paroît mieux fondée. Lors des derniers Etats-Généraux, le Commerce étoit presque nul ; nos ancêtres, casaniers, préféroient une fortune bornée, & dont ils jouissoient sans fatigue, à une aisance achetée par des voyages de long cours & une activité continuelle ; ils ignoroient d'ailleurs l'art de doubler le numéraire, en le mettant en circulation. Les Commerçans, devenus aujourd'hui une classe intéressante dans l'Etat, doivent, sans contredit, être appelés aux assemblées de la Nation ; mais rien

ne néceſſite leur ſéparation du Tiers - Etat, avec lequel ils n'ont aucun intérêt contradictoire à débattre. Reſtent enfin les repréſentans des campagnes ; ſi le Tiers-Etat veille avec ſoin à ce qu'aucun de ſes Propriétaires ne ſoit pris dans l'Ordre de la Nobleſſe, il eſt preſque inutile que cette derniere claſſe ait des Mandataires particuliers, puiſque le troiſieme Ordre, univerſellement intéreſſé à ne plus être ſacrifié aux deux premiers, s'occupera du ſoulagement de la portion la plus ſouffrante de ſes Membres, ſans craindre de renfermer dans ſon propre ſein des individus oppoſés à ce bienfait.

Vous devez en outre, Meſſieurs, ſentir le ridicule que les plaiſans de la Capitale ne manqueroient pas d'attacher au quatrieme Ordre, quel qu'il fût, dont vous auriez conſeillé l'admiſſion aux Etats Généraux. N'auriez-vous pas à craindre que l'on ne répandît dans les cercles, que vous ne vous occupez à Verſailles que du *tiers* & du *quart*, tandis que c'eſt de la Communauté entiere dont vous avez à défendre les intérêts ?

D'après cet aveu, vous ne nous ſoupçonnerez pas, Meſſieurs, de vous propoſer encore un nouveau quatrieme Ordre : il ſeroit inconſtitutionnel, nous le ſavons. Clergé, Nobleſſe, Tiers-Etat, voilà la diviſion naturelle de la Nation, & il ne peut y en avoir d'autres. C'eſt ainſi qu'en 1483, à Tours ;

en 1560, à Orléans ; en 1576 & 1588, à Blois ; & enfin en 1614, à Paris, fut compoſée l'Aſſemblée des Etats-Généraux. Vous craignez de décider laquelle de ces cinq tenues a été la plus légale, & doit ſervir de modele pour ceux qui nous ſont annoncés. Eh bien ! Meſſieurs, elles ont toutes été également irrégulieres ; je n'en excepte pas même celle de 1614, vainement réclamée par les Parlemens, puiſque nous n'y avons pas été appelées. Nous formons cependant la plus ſaine & la majeure partie de la Nation.

Que les peuples barbares qui nous tiennent indignement renfermées dans des ſerrails, aient jugé à propos de nous exclure de toute adminiſtration, rien n'eſt moins étonnant ; ils nous ont accoutumées à des affronts plus ſanglants, dont malheureuſement nos gardiens n'ont que de trop foibles moyens de vengeance à nous offrir. Mais qu'en France, où nous ſommes le canal par où paſſent toutes les graces, & où nous faiſons tout, on n'ait pas encore ſongé à nous admettre aux Etats-Généraux, on a de la peine à ſe le perſuader. Il vous étoit réſervé, Meſſieurs, d'effacer cet outrage, & de donner à l'Univers ce grand exemple de la galanterie françaiſe. L'Aſſemblée auguſte à laquelle nous adreſſons notre réclamation, doit connoître quelle eſt l'influence des femmes dans une vaſte Adminiſtration, & com-

bien elles ſont intéreſſées au redreſſement de tous les abus.

Miniſtres des Autels, lorſqu'une conſcience timorée vous fait craindre de mettre à prix les nombreux Bénéfices que l'Egliſe tient en réſerve pour ſes enfans, ne les accordez-vous pas aux demandes irréſiſtibles d'un ſexe ſéduiſant, qui connoît le pouvoir de deux beaux yeux, ſur des hommes habitués à apprécier les chef-d'œuvres du Créateur ?

Et vous, deſcendans de ces preux Chevaliers, plus courageux dans les Tournois, quand ils combattoient ſous les yeux de leurs Dames, dont ils étoient fiers de porter les couleurs, n'eſt-ce pas encore aujourd'hui pour vous rendre plus chers à notre ſexe, que vous accumulez exploits ſur exploits, que vous prenez en tous lieux notre défenſe, & que vous nous accordez par-tout la premiere place ?

Magiſtrats impaſſibles, vous nous avez auſſi plus d'une obligation; l'étude des Lois vous répugnoit, nous vous l'avons rendue facile. Les femmes, en ſollicitant, étoient bien ſures que le droit ſeroit toujours de leur côté.

Vous enfin, Citoyens du dernier Ordre, ſans nous, ſans nos charmes, ne ſeriez-vous pas reſtés dans la claſſe obſcure où la Providence vous avoit fait naître ? Ce que toutes les intrigues du monde auroient à peine ébauché, l'entreprendre & réuſſir

a été pour nous l'affaire d'un inſtant ; les Grands vous paroiſſoient inabordables, nous nous ſommes familiariſées avec leur orgueil, & peu ſatisfaites de nous être élevées à leur niveau, nous les avons forcés de deſcendre juſqu'au nôtre, & de venir dépoſer à nos pieds leur Nobleſſe chimérique.

Eh quoi ! nous ferons mouvoir l'Egliſe, nous animerons la Nobleſſe, nous dériderons la Magiſtrature, nous affranchirons le Tiers-Etat ; & quand il s'agira des intérêts de ces trois Corps réunis, on refuſera de nous appeler ? Aſſez long-temps les femmes l'ont ſouffert ; la fin de leur eſclavage eſt arrivée, & il ne ſera plus dit que des vingt-quatre millions d'individus qui habitent la France, plus de la moitié n'aura pas le droit d'être repréſentée aux Etats Généraux.

« Sexe foible & puſillanime, » nous crie quelque vieillard, hors d'état d'élever juſqu'à nous ſa tête ſuppliante, « vous auriez tort de vous prévaloir des droits que vous avez uſurpés ſur une » jeuneſſe inconſidérée, accoutumée à en paſſer » par où vous voulez, & à voir chaque jour ſes » idées ſe raccourcir à meſure que les vôtres » s'agrandiſſent ; de quels objets importans vou» lez-vous donc entretenir la Nation ? & pourquoi » ne pas confier à vos Chefs les grands intérêts » du Corps féminin » ?

Ce que nous dirons à la Nation ? Nous lui expoſerons les vices de notre éducation ; nous lui

propoſerons

propoſerons les moyens de nous rendre plus utiles à l'Etat ; nous lui rappellerons les obligations qu'elle a à notre ſexe, & l'ingratitude dont elle le paie journellement ; nous lui donnerrons enfin une idée nette de la population & des moyens de l'accroître.

L'homme nait égoiſte : c'eſt un principe malheureuſement reconnu. Rapportant tout à lui, il a cherché à avilir la plus noble moitié de lui-même. C'étoit trop peu de nous avoir privées du ſceptre, pour nous fermer l'accès à toutes les places, il nous a donné une éducation futile, il s'eſt arrogé ſur nous une ſupériorité inſolente, & par une contradiction ridicule, nous a laiſſé dans le particulier, un aſcendant dont il nous prive en public. Toute notre étude, ſelon lui, doit être de lui plaire, & nous ſommes parfaites quant nous avons atteint ce but merveilleux. En vain la nature nous a donné l'eſprit d'intrigue, & toute la ſéduction néceſſaire pour réuſſir ; il prétend nous réduire à régler ſon ménage, & à partager, quand il le déſire, ſes rares faveurs.

Qui ſeroit cependant plus en état que nous de commander les armées, de ſe préſenter fiérement au devant de l'ennemi ? On n'auroit pas à craindre que nous tournaſſions le dos, & nous ſerions toujours ſûres d'épuiſer nos adverſaires, quand bien même ils auroient aſſez d'adreſſe pour enfoncer nos lignes & enclouer nos batteries.

N'eſt-ce pas nous qu'on devroit envoyer en embaſſade ? Combien de temps perdu en vaines diſcuſſions, que nous aurions plus utilement employé! Combien de Traités qui ont coûté tant de peines & tant d'argent, dont nous aurions eu meilleur marché, ſi l'on nous avoit chargées d'aller au-devant de la pénétration des Miniſtres étrangers !

Nous ne finirions pas, ſi nous voulions détailler tous les emplois auxquels nous ſommes propres, & dont les hommes ſe ſont toujours montrés jaloux de nous exclure. Si le Commerce eſt floriſſant, à qui la Nation en eſt-elle redevable, ſi ce n'eſt à nous, dont la féconde induſtrie invente à chaque inſtant de nouvelles modes, & varie tous les objets de luxe, pour entretenir une circulation immenſe, & attirer en France l'argent des étrangers, curieux de ſe procurer tout ce que nous imaginons, & d'être les tributaires de nos fantaiſies ?

Vous le voyez clairement, Meſſieurs : malgré les défauts de notre éducation, nous avons encore trouvé le moyen de nous rendre utiles à l'Etat, & que nous le ſerions beaucoup plus ſi l'on mettoit à profit les talens dont la nature nous a douées. Vous ne pouvez manquer d'être de notre avis, ſi vous calculez avec ſoin les obligations multipliées que vous avez à notre ſexe. N'avons-nous pas adouci votre caractere féroce, mis un frein aux paſſions fougueuſes qui vous tourmentoient, ouvert nos bras pour vous recevoir, & vous êtes aſſez

injuftes pour nous priver du droit de préfenter nos doléances à la Nation affemblée ? Les femmes, vous le favez, font les premiers auteurs de la fociété ; ce font elles qui vous ont fait connoître le charme des liaifons, qui vous ont appris le pouvoir de l'amour. Vous viviez auparavant ifolés dans les bois, ennemis les uns des autres ; vous étiez des ftatues d'argille jetées au hafard fur la terre, nous fommes venues & nous les avons animées. Quel a été le prix de tant de bienfaits ? La plus noire ingratitude. Rougiffez, hommes iniques, d'avoir pu manquer au plus facré de vos devoirs, & cependant nous vous avons fait naître, nous avons élevé votre enfance ; vous étiez condamnés à la mort, nous vous avons accoutumés avec cette idée, en vous enfeignant à en faire des répétitions entre nos bras.

Perfonne ne nous conteftera que la véritable richeffe d'un Etat eft la population : il en réfulte que, négliger les moyens de l'augmenter, c'eft renoncer à s'enrichir. Un des premiers, fans contredit, eft de réprouver le célibat. Par goût nous y fommes toutes oppofées, & cela eft fi vrai, qu'en dépit des entraves que l'on met à notre bonne volonté, nous contribuons de tout notre pouvoir à la favorifer. La population eft l'unique impôt auquel on nous ait affujetties ; mais, comme il doit être payé en commun, il ne produit pas tout ce qu'on auroit droit d'en attendre. A qui la

faute ? Aux hommes. Ne voit-on pas ſouvent la Nobleſſe s'y refuſer, ou dumoins le payer foiblement & en rechignant, & vouloir étendre juſques là ſon privilege de ne point contribuer aux charges publiques ? Le Clergé, jaloux obſervateur de ſes formes, ſe contente d'offrir de temps à autre quelques dons gratuits ; le Tiers-Etat ſeul eſt libéral, & donne auſſi généreuſement des enfans à l'Etat, qu'il ſupporte d'impoſitions. Le regne des privileges eſt paſſé, faiſons donc payer les deux premiers Ordres en proportion de leurs facultés, & au lieu des vingt-quatre millions de Français que l'on compte aujourd'hui, le nombre s'élevera bientôt à trente-ſix : bien entendu que le dernier Ordre, en compenſation de l'abondance, & de la régularité de ſes paiemens, ſera ſoulagé d'un autre côté ; & par la raiſon qu'on accorde des encouragemens à ceux qui défrichent les terres incultes, on s'empreſſera également de récompenſer les Citoyens qui défricheront les landes des Monaſteres, & fertiliſeront ces terres encore vierges.

*Creſcite & multiplicatè*, voilà le grand ſecret de toute ſage Adminiſtration, ſecret précieux qu'elle a trop ſouvent oublié, & auquel il eſt important de la rappeler. Il n'y a qu'un moyen de proſcrire le célibat en France, c'eſt de doubler les quotes d'impoſitions des célibataires ; c'eſt de ne nommer à aucun emploi, de ne donner aucune charge à

cette claſſe paraſite qui jouit des labeurs des peres des famille & envahit la propriété de la race future. S'il étoit ordonné par un Edit enregiſtré dans toutes les Cours, de n'accorder de rang dans l'Etat qu'à tout homme marié, & ayant au moins un enfant, au lieu de payer cherement un être iſolé, on en feroit vivre trois qui béniroient chaque jour l'auteur de cette inſtitution bienfaiſante. Notre ſexe participant à cette équitable répartition, ſeroit animé du ſeul déſir d'abjurer un luxe frivole, quand il pourroit être aſſuré d'être l'objet du choix de la jeuneſſe laborieuſe, dont le Gouvernement payeroit les talens prolifiques ; & les jeunes-gens eux-mêmes, qui ſentiroient de meilleure heure la néceſſité du travail, ne feroient plus tentés de paſſer leurs premieres années dans la diſſipation, & de s'habituer au dur égoïſme de l'indépendance ; sûrs de trouver à vingt ans une compagne fidelle & une épouſe chérie, ils ſe hâteroient de contracter des nœuds que l'Etat protégeroit, parce qu'ils tourneroient à ſon avantage. C'eſt alors que les Français, perdant ce caractere de frivolité qu'on leur reproche, renaîtroient dans une poſtérité nombreuſe & robuſte, dont le patriotiſme feroit le mobile univerſel.

Enfin, Meſſieurs, vous n'ignorez pas ſans doute qu'une des choſes les plus nuiſibles à la population, eſt le préjugé dénaturé qui flétrit honteuſement &

réduit à un opprobre éternel celles d'entre nous qui ont prêté l'oreille à vos insinuations, & dont le cœur trop tendre s'est ouvert à l'attrait du plaisir, & a donné les premieres preuves de fécondité. Que diroit-on d'un Statuaire qui après avoir fait son premier ouvrage, briseroit le moule dans lequel il l'auroit coulé ? ne le trouveroit-on pas ridicule ? Les hommes le sont-ils moins en condamnant à un célibat perpétuel celles auxquelles il convient le moins ?

On nous accuse d'aimer à parler ; pour échapper à ce reproche, nous allons terminer cette Requête par un exposé succinct des formes que nous croyons devoir être adoptées pour notre convocation.

Elle peut se faire de deux manieres : l'une consiste à appeler indifféremment les femmes de tout état, en nombre égal à celui des hommes qui seront députés, & d'en former un Ordre commun, dans lequel les trois autres seront alternativement incorporés.

La seconde, dans le cas où cette idée de communauté vous révolteroit, Messieurs, est de diviser aussi notre sexe en trois Ordres, comme le sexe masculin, & de répartir nos Représentantes dans chacune des trois Chambres, proportionnellement au nombre des Membres dont elles seront composées.

Vous devez penser, que dans l'une & l'autre circonstance, les élections auront lieu de la même façon ; que les Abbesses, Prieures, Chanoinesses & Religieuses, composeront notre Clergé ; les femmes titrées & de noble extraction, notre Noblesse ; & toutes les autres, notre Tiers-Etat. Toute fille ou femme ayant quinze ans révolus, pourra contribuer aux élections ; mais pour être éligible, il faudra avoir fait un Citoyen à l'Etat ; nous croyons, pour l'intérêt du Corps, devoir exiger cette condition, parce qu'une fille innocente & timide n'auroit que des vues étroites à opposer aux grandes raisons de nos antagonistes.

Ce qui doit enfin vous rendre plus favorables à notre Requête, c'est que bien différentes de tous les nouveaux intrus, dont l'ambition est de primer dans les lieux même où l'indulgence leur a d'abord fait trouver place, nous n'avons pas l'esprit de domination en partage. Ne vous alarmez pas, Clergé hautain, nous ne voulons pas vous ravir le droit d'être le premier Ordre du Royaume : Nobles Chevaliers, vos parchemins nous font peu d'envie, nous n'irons pas vous les enlever : la beauté est le plus beau titre de Noblesse ; le Tiers-Etat lui-même n'aura pas à nous reprocher d'avoir voulu le précéder, puisque nous ne voulons qu'être inférieures aux trois Ordres. Si le caprice nous a quelquefois déplacées, nous savons reprendre

 

nos places & garder le deſſous pour lequel nous ſommes faites. Nous promettons d'ailleurs de ne parler que par monoſyllabes. Ce ſera à vous, Meſſieurs, de nous pénétrer; à nous, de vous oppoſer des mouvemens doux, & de ce manege innocent découlera le bonheur commun.

F I N.